



La prime à la naissance permet de faire face aux premières dépenses liées à l'arrivée de votre enfant. Découvrez comment faire votre demande en ligne.

Que vous faut-il pour faire votre demande ?

Pour réaliser votre **demande de Prime à la naissance** sur caf.fr, il vous faut :

- une adresse mél valide,
- vos déclarations de revenus ou avis d'imposition des 2 dernières années,
- l'attestation du premier examen médical prénatal (facultatif).

ATTENTION ! Si votre médecin n'a pas encore réalisé le premier examen prénatal et a confirmé votre grossesse, vous ne pourrez pas réaliser cette demande.

Comment faire votre demande en ligne ?

Si vous êtes allocataire (Déclaration de grossesse non transmise)

- 1 Une fois connecté(e) à **Mon Compte**, cliquez sur « Déclarer un changement » dans la rubrique « **Mes démarches** ».
- 2 Vous devez cocher la case « **Déclarer une grossesse** » puis compléter les différentes informations :
 - date de début de grossesse
 - date du premier examen prénatal,
 - coordonnées du médecin ou de la sage-femme ayant effectué l'examen.

ALLOCAIRES PARTENAIRES INSTITUTIONNEL

caf.fr LES SERVICES EN LIGNE MON COMPTE

Accueil > Mon Compte > Mon Profil

MON PROFIL

Votre situation a changé ?
Sélectionnez la ou les rubriques concernées, puis cliquez sur le bouton "Signaler un changement".

SITUATION FAMILIALE

Mr JEAN-PAUL DELAFEUILLE
né(e) le 28 décembre 1972
mariné(e) depuis le 29 juin 1998
à Mme ANNE LAFLEUR
né(e) le 11 octobre 1973

SITUATION PROFESSIONNELLE
OU AUTRE SITUATION

Mr JEAN-PAUL DELAFEUILLE
Activité salariée depuis le 02 février 1993

Mme ANNE LAFLEUR
Indépendant depuis le 01 avril 1994

ENFANT(S) ET AUTRE(S) PERSONNE(S) 2 ENFANT(S)

VICTOR DELAFEUILLE, né(e) le 13 janvier 2001, résident en France
Scolarisé(e) dans un établissement depuis le 02 septembre 2007

ERNEST DELAFEUILLE, né(e) le 21 septembre 2002, résident en France
Scolarisé(e) dans un établissement depuis le 02 septembre 2008

DÉCLARER UNE GROSSESSE

- 3 Vous pouvez retrouver votre demande dans **Mon Compte**, rubrique « **Suivre mes démarches** ».

Si vous n'êtes pas allocataire

- 1 Rendez-vous dans la rubrique « **Mes services en ligne** », « **Faire une demande de prestation** » puis cliquez sur « **Prime à la naissance et allocation de base** ».

ALLOCAIRES PARTENAIRES PRESSE ET INSTITUTIONNEL

caf.fr AIDES ET SERVICES PRIME A LA NAISSANCE

Accueil > Aides et services > Les services en ligne > Faire une demande de prestation > Prime à la naissance

Prime à la naissance de la Paje (Prestation d'Accueil du Jeune Enfant)

Vous souhaitez faire [une demande de prime à la naissance](#)

Si vous avez déjà entamé cette démarche, vous pouvez [repréendre une demande en cours](#)

- 2 Renseignez toutes les informations demandées concernant votre grossesse, votre état-civil, vos ressources et la composition de votre foyer.

Conditions d'accès Engagement Saisie Fin

Les champs précédés d'un astérisque (*) sont obligatoires

Demande de prime à la naissance

* Le médecin a réalisé le premier examen prénatal et a confirmé votre grossesse : Oui Non

Quitter

Continuer

- 3 Après avoir répondu précisément aux questions posées et avoir « **Valider** », votre demande est automatiquement transmise à la Caf.